



À l'attention des agents de la SRIAS Hauts-de-France
L'été s'annonce prometteur...
et l'aide au départ en vacances aussi !

À partir du 6 juillet,
votre SRIAS vous permet de profiter d'une
subvention exceptionnelle de 300 € ⁽¹⁾

N'attendez plus pour réserver votre séjour et bénéficier
de cette opportunité pour partir en vacances !

Renseignements & Réservations

04 42 123 200
www.vtf-vacances.com

(1) Modalités de vente :

- Opération non rétroactive.

- Les agents ayant déjà bénéficié de la subvention de 100 € sur un 1^{er} séjour,
seront éligibles à cette subvention exceptionnelle de 300 € sur un 2nd séjour.

- Offre valable dans la limite du budget alloué pour 2026.